DATES À RETENIR !

Mardi 1^{er} Juin:

Don du sang Salle du chêne jaune à Janzé

Vendredi 4 juin :

Bus France Services

Dimanche 20 et 27 juin:

Elections Régionales et Départementales

Vendredi 20 août:

Don du sang Salle du chêne jaune à Janzé

BAIGNADE AU PLAN D'EAU



La commune a lancé un recrutement de 2 surveillants de baignade pour cet été.

Si les résultats d'analyse de l'eau sont satisfaisants et que les conditions sanitaires le permettent, la baignade sera autorisée durant la saison estivale, du 20 juin au 14 août.

Nous vous rappelons que les déjections d'animaux doivent être ramassés et les chiens tenus en laisse sur l'ensemble du site. Les barbecues sont interdits et les véhicules motorisés ne doivent pas circuler en dehors du parking.

Merci de respecter les lieux et le voisinage.

LE MOT DU MAIRE

Bonjour,

Le budget communal a été voté. Il n'y a pas d'augmentation des taxes d'impôt direct que ce soit sur le bâti ou le non bâti.

La taxe d'habitation est définitivement supprimée (pour 80% de la population) et désormais la taxe foncière locale des propriétés bâties s'additionne à celle du département, soit **un taux unique**, qui ne change rien au total de ces taxes soit 36,18%.

Le bois du plan d'eau a subi un nettoyage nécessaire, par l'association CBB35. Cela n'avait pas été fait depuis sa réalisation et certains arbres malades devaient malheureusement disparaitre au profit d'autres essences.

Le visuel est actuellement éclairci, les arbres ont été coupés mais pas déracinés. Les rejets viendront densifier ces zones boisées et la nature va reprendre ses droits au fil du temps.

Nous espérons enfin une reprise des activités culturelles et sportives, nous reprenons progressivement contact avec nos associations pour une reprise organisée et prudente.

L'analyse des retours du questionnaire (45 retours) sur le projet de la voie douce entre Brie et Janzé va commencer. Nous vous remercions pour l'intérêt porté à votre commune.

Plusieurs groupes de travail ont été mis en place récemment au sein du Conseil Municipal :

- SDE 35: Suite à la convention mise en place avec le Syndicat d'Electrification, ce groupe va participer au renouvellement de l'éclairage public de Brie qui passera en LED durant le mandat.
- PLU et Versant de la Seiche : Une étude portant sur notre patrimoine va être mise en place par ce groupe. Le PLU est en cours de révision et nous attendons la possibilité d'une réunion publique pour la validation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable).
- Numérotation des lieux-dits : Ce groupe travaillera sur la mise en place de la numérotation des lieux-dits.
- Plan d'eau : Ce groupe a été constitué sur le thème de la Vallée de L'Ise. Notre plan d'eau de Brie mérite lui aussi toute notre attention. Un questionnaire sur votre vision de l'avenir de ce site sera réalisé auprès de la population et une étude auprès des visiteurs du site se fera cet été par les surveillants de baignade. Si les analyses bactériologiques de l'eau sont bonnes, la baignade sera autorisée cet été.

Votre participation est indispensable et nous permettra d'avancer sur ces projets.

Le conseil municipal des jeunes sera constitué après la rentrée scolaire suite aux contraintes sanitaires qui ne nous permettent pas ou à minima, de réaliser des réunions. Aussi, il est proposé aux collégien(ne)s et lycéen(ne)s qui souhaitent s'impliquer dans la vie de la commune et être le porte-parole des jeunes auprès de la Municipalité et du Conseil Municipal, et qui ne se sont pas encore fait connaître en Mairie, de le faire avant le 31 mai 2021

Le site de Brie est mis à jour régulièrement. Il vous permet de rester informés sur les actualités de la commune : les consultations publiques en cours, les arrêtés municipaux, les comptes rendus des conseils municipaux, ...

Vous pouvez les consulter : www.brie35.fr

Bruno PELLETIER

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Vote du budget

Lors de la réunion de conseil du lundi 22 mars 2021, le Conseil Municipal a adopté les différents budgets primitifs qui s'équilibrent comme suit :



	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissement
Budget général	888 397,38 €	888 397,38 €	507 990,29 €	507 990,29 €
Budget assainissement	65 411,55 €	65 411,55 €	44 877,72 €	44 877,72 €
Budget Coteau Sud 3	200 000,00 €	200 000,00 €	0 €	0 €
Budget ZAC la Moustière	0 €	0 €	0€	0 €

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les taux des taxes directes locales actuellement en vigueur, à savoir :

Taxe d'habitation : 12,56 %
Taxe foncière sur propriétés bâties : 16.28 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties : 41,21 %

M. le Maire rappelle qu'il n'est plus possible pour le Conseil municipal de délibérer sur le vote des taux de la taxe d'habitation, le taux de TH est fixe jusqu'en 2022.

Après suppression de cette taxe par l'Etat, la commune se verra attribuer une compensation basée sur le montant de la taxe de 2017.

Monsieur le maire précise que si la commune souhaite maintenir un taux de TFPB stable, le taux TFPB 2021 sera de 16,28% auquel s'ajoute le taux TFPB 2020 du département d'Ille et Vilaine de 19,90% soit 36,18%.

Ce "nouveau" taux TFPB 2021 ne traduit pas de hausse de la fiscalité car il émane simplement du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département d'Ille-et-Vilaine, pour compenser la perte du produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Cela ne change donc rien pour le contribuable si ce n'est que sur l'avis de taxe foncière, la colonne "département" disparaîtra.

Monsieur le maire propose à l'assemblée délibérante de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties appliqué en 2020.

Le budget de la ZAC de la Moustière a été apuré par le budget principal de la commune et est définitivement clos.

CONSULTATION DU PUBLIC

Consultation du public sur la gestion de l'eau et les risques d'inondations



Du 1er mars au 1er septembre 2021

Tous les documents de la consultation sont téléchargeables sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr.

Un questionnaire est en ligne pour les réponses des citoyens.

N'hésitez pas à faire part de vos avis!

Les réponses recueillies seront étudiées par le Comité de bassin, l'agence de l'eau et les services de l'Etat qui établiront, au 1^{er} trimestre 2022, une version définitive du Sdage et du PGRI pour les années 2022 à 2027.

Ces documents s'imposeront à toutes les décisions publiques dans le domaine de l'eau, des milieux aquatiques et de l'aménagement du territoire.

Que se prépare-t-il pour cet été?

L'équipe de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes vous confectionne un été riche en découverte.

Des sorties, des séjours, des journées à thèmes, de la mosaïque, des activités manuelles et sportives en tout genre, ...il y en aura pour tous les goûts et toutes les couleurs dans un univers rempli de partage, de rire, d'entre-aide, d'imagination et de joie de vivre.

Personne ne sera laissé au hasard : enfants, jeunes et parents, chacun aura sa place dans notre programme.

Venez nous retrouver du 7 au 30 juillet et du 23 août au 1 septembre (l'espace jeunes sera ouvert du 7 au 23 Juillet) pour un été riche en rebondissement!

L'équipe d'animation

<u>Contact</u> : Momen'délires / Directrice de l'ALSH et de l'espace jeunes de Brie : Mélanie BISSON - 07 62 76 08 08

al.brie@famillesrurales.org - https://www.famillesrurales.org/brie/



MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

La médiathèque intercommunale est ouverte et gratuite pour tous. Vous pouvez emprunter 20 documents pour une durée de 4 semaines.

Jeux vidéo

La console switch est arrivée.

Venez la découvrir avec nos nouveaux jeux : Lego, Super Mario, Rayman, Overcooked et bien d'autres...

Le portage à domicile est possible pour toutes les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, renseignement par téléphone ou mail.

Ludothèque

Des jeux sont empruntables, deux par famille pour une durée de 15 jours.



Bébé lecteur:

Une petite histoire qui passait par là ... Pour les 0-3 ans, **Inscription obligatoire**. Accompagné d'une musicienne ou de Fanny Corbé et ses tapis lecture.

- Le mardi 11 mai 9h30
- Le mardi 8 juin 9h30





Médiathèque Intercommunale

Horaires:

Mardi : 16h30-18h30 Mercredi : 10h-12h et 13h-18h Samedi : 10h – 12h

Contact:

bibliobrie@gmail.com 02.99.47.23.42

Tête dans les histoires:

Des histoires pour 3-6 ans Avec Fanny Corbé et ses tapis lecture **Inscription obligatoire**.

- Mercredi 6 mai 9h45-10h15
- Mercredi 16 juin 9h45-10h15

Retrouvez tous les renseignements sur notre site internet : http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/



MédiathèquesdelaRocheauxFées



Libellulemediatheques

GRAINES D'ÉVEIL

L'association Graines d'Eveil espère ré ouvrir pour septembre prochain.

Par cette période de l'année, le bureau tient à remercier la participation du RIPAME pour avoir mis du matériel à disposition de l'ensemble des assistant.e.s maternel.le.s du territoire de Roche Aux Fées Communauté.

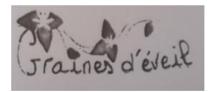
Une assistante maternelle de Brie a notamment pu profiter d'un kit motricité à son domicile. Plusieurs kits restent encore disponibles.

N'hésitez pas, pour les assistant.e.s maternel.le.s, à contacter le RIPAME au 02 99 43 44 16 pour faire vos réservations pour les semaines à venir.

Merci à Sophie et Pauline, intervenantes du RIPAME, de se rendre disponible pour nous faire profiter de ces outils pédagogiques. Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Le bureau.

<u>Contact</u>: Linda Pelletier Présidente de l'association 06 26 47 11 23















RIPAME





CAMPAGNE DE DECLARATION DES REVENUS



Message de la DGFIP:



La campagne de déclaration des revenus est lancée et les services en ligne de la DGFiP sont ouverts **depuis** le 8 avril.

Pour la 3e année, la déclaration en ligne est obligatoire. Les contribuables bretilliens ont **jusqu'au mardi** 1^{er} **juin 2021** pour la réaliser.

Les usagers qui ne disposent pas d'une connexion internet ou ayant des difficultés à utiliser les outils numériques bénéficient d'une dérogation et peuvent envoyer leur déclaration au format papier avant le 20 mai 2021.

Les services de la Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine répondent aux questions des usagers et les aident dans leurs démarches.

Pour cela, il suffit de nous appeler au : **0809 401 401** du lundi au vendredi de 8h30 à 19h (numéro d'appel et service gratuit).

Compte-tenu du contexte sanitaire, il est préférable de prendre rendez-vous par téléphone (au 0809 401 401) ou par la messagerie sécurisée du site impots.gouv.fr avant de se déplacer dans un Centre des Finances publiques.

OPERATION « BIMBY »



SMICTOM

Une enquête téléphonique auprès des habitants pour définir ensemble la collecte de demain.



Le SMICTOM Sud Est 35 lance une large enquête téléphonique et en porte à porte auprès des usagers.

Les habitants de Vitré Communauté, du Pays de Châteaugiron Communauté et de la Roche aux fées Communauté sont appelés à exprimer leurs attentes et leur vision du service du SMICTOM.

Afin d'impliquer les habitants dans la construction du service de collecte des déchets de demain, les élus du SMICTOM ont décidé de lancer une consultation auprès de la population. Cette enquête a pour objectif d'appréhender les habitudes de chacun en termes de sorties de bacs, d'utilisations des Bornes d'Apport Volontaire, de satisfaction, et d'apprécier les évolutions du service pour les mois ou années à venir.

Le service communication du SMICTOM travaille actuellement avec la société Qualitest pour organiser cette enquête par téléphone sur notre territoire. En complément, un agent de l'agence locale de Suez (collecteur des déchets sur le SMICTOM) réalisera une enquête de terrain en porte à porte auprès des utilisateurs de Bornes d'Apport Volontaires. Cette enquête sera réalisée pendant 3 semaines sur le mois de mai et les résultats seront présentés au Comité Syndical du SMICTOM pour appuyer la réflexion sur la collecte. L'intérêt étant d'apporter une cohérence entre les attentes des usagers et les besoins d'évolution des services du SMICTOM.

* * *

Le Conseil Municipal réfléchit actuellement au remplacement des conteneurs des ordures ménagères par des bornes d'apport volontaire. Celles-ci seraient situées sur le parking Valentin et rue du Lomet.

POINT ACCUEIL EMPLOI

Actualité des Points Accueil Emploi - Mai 2021



La Pause-discut:

Le mercredi 5 mai de 9h à 12h - Pour profiter d'un moment de convivialité et de partage d'information en présence d'un conseiller Pôle Emploi et du Point Accueil Emploi.

Vous souhaitez...



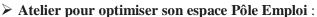
Découvrir de nouveaux métiers et leurs formations :

- ***** Evénement découverte :
- Job dating Synergie et Manpower : Mardi 11 mai 9h30-11h30 sur RDV
- Métiers et formations sur la santé : Jeudi 27 mai 9h-12h
- Métiers industrie agroalimentaire Lactalis : Jeudi 27 mai 14h-16h
- Apprentissage boucher en industrie (info collective): Me 16 juin 10h-12h.
 - Permanence d'un conseiller formation de la Région pour vous aider dans votre orientation professionnelle : 2e mardi du mois sur rdv : Mardi 8 juin
 - ❖ Atelier d'information sur la création et reprise d'entreprise : 7 juin de 9h30 à 12h Information et Inscription: 02 99 74 11 65 / dbruchet@ille-et-vilaine.cci.fr)
 - Permanence sur rdy d'un conseiller accompagnement à la création d'entreprise : BGE – Christine BODARD 02 99 86 07 47 / christine.bodard@bge35.com



Construire votre projet professionnel et vous outiller :

Le parcours dynamique pour découvrir ses forces, ses valeurs ajoutées et explorer les possibles : Du 18 mai au 22 juin



2e mercredi du mois (prochaine date le 2 mai de 9h à 12h) avec Pôle Emploi

- Formation sur mesure pour des remises à niveau (français, calcul, numérique...): Information auprès de votre conseiller du dispositif Prépa Clé.
- > Des ateliers pour faciliter l'Inclusion numérique
 - Retiers les 4 et 18 mai (14h-17h)
 - Janzé les 1^{er}, 11 et 27 mai (13h30-16h30)
- Des ateliers Parcours Numérique :
 - o Réseaux sociaux et Linkedin: 10 et 17 mai
 - O Découverte du Fab Lab: 12 au 28 mai
- > Reprise des activités en plein air, action Répie Sport :

chaque mardi, encadrement avec des éducateurs sportifs (s'informer auprès du PAE)

Formation rejointoiement d'un mur en terre les samedis 12 et 19 juin 2021 –

Inscription avant le 06/06/2021 auprès de delphine.barbe@rafcom.bzh

- > Des ateliers Interm'aide, espaces d'expression et de partage d'expériences, qui visent le mieux-être pour aller vers l'emploi (selon conditions -s'informer auprès du PAE) : 11 et 25 mai 2021
- > Nouveauté! Des ateliers « Nouvelle dynamique » qui visent à gagner en confiance en soi et passer à l'action (selon conditions -s'informer auprès du PAE) : du 17 au 24 juin 2021

Nouvelle permanence de l'armée de terre à la Canopée: tout connaître sur les métiers qui recrutent et les formations = 3^{me} mercredi du mois de 14h à 16h : 19 mai



Trouver un emploi

Retrouvez les offres emploi locales et autres informations sur la page: https://padlet.com/pointaccueil/ln6hi56jo2t40say

INFORMATION ET INSCRIPTION pae.janze@rafcom.bzh / 02 99 47 16 67





05

VERS L'EMPLO

Optimiser son espace Pole Emploi

Les clés de la réussite

La Canopée - Janzi

d'un entretien

Identifier ses compétences

PROFESSIONNELLE

Explorer les métiers

14h-17h La Canopée Janzé

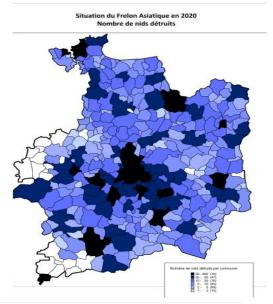
Les outils pour concrétiser son évolution professionnelle



FGDON 35 - FRELONS ASIATIQUES

Le frelon asiatique a fait son apparition en France au début des années 2000. Depuis, il s'est largement répandu et ne cesse de coloniser le territoire. En 2020, on dénombre un peu plus de 5000 foyers recensés sur toute l'Ille-et-Vilaine, dont 181 nids sur le territoire de Roche aux Fées Communauté.





Comment le reconnaitre ?

Frelon européen

Frelon asiatique





Taille Ouvrière: 25 à 35 mm Reine: 40 mm maxi

Taille Ouvrière: 23 à 30 mm Reine: 35 mm maxi

Biologie - Le nid



Les premiers nids de frelon asiatique ont été signalés dans le département d'Ille-et-Vilaine et sur le territoire de Roche aux Fées Communauté.

Pour rappel, voici la procédure pour tout signalement <u>de nid de frelon asiatique</u> sur le territoire de Roche aux Fées Communauté :

- 1. **Un nid** est repéré (par un particulier, un agent communal, un élu, une entreprise);
- 2. L'espèce est authentifiée par le référent communal (description du nid, photo);
- 3. Lorsqu'il s'agit <u>d'un nid de frelon asiatique</u>, la mairie ou le particulier prend contact avec la plateforme téléphonique de la FGDON35 au **09 75 53 57 91**;
- 4. Un agent de la FGDON35 intervient pour détruire le nid ;
- 5. La FGDON35 facture directement à Roche aux Fées Communauté les interventions.





POINTS IMPORTANTS:

- N'appeler que si un nid a été repéré et pas uniquement un frelon ;
- Ne pas inciter les particuliers à réaliser des pièges (ils piègent d'autres insectes utiles à la pollinisation et à la biodiversité, dont le frelon européen, principal concurrent de l'asiatique). Des piégeages sont réalisés par les professionnels de l'apiculture et cette pratique est encadrée ;
- Ne pas engager seul la destruction d'un nid (risque de piqures et de non destruction du nid);
- Un périmètre de sécurité doit être mis en place autour du nid repéré ;
- Aucune facture n'émanant de la FGDON35 ne sera prise en charge par RAF Cté;
- Aucune facture pour la destruction d'un insecte autre qu'un frelon asiatique (guêpe ou frelon européen) ne sera pris en charge par la Communauté de communes.

INFOS UTILES

« Roche aux Fées Communauté »

Maison du Développement - 16, rue Louis Pasteur à Retiers Ouvert du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 et le vendredi fermeture à 16h30.



► Rappel des services présents à la Maison Du Développement (MDD):

EMPLOI: Renseignements au 02.99.43.64.87

• Point Accueil Emploi (PAE): Tout public, mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi. Ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous, le vendredi sur rendez-vous. Permanence assurée également aux Halles de Janzé, sans rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h. Contact: 02 99 47 16 67.

- Point Informations Jeunesse (PIJ), également présent à Janzé au Chêne Jaune : mail : pijjanze@hotmail.fr
- Mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans du lundi au vendredi (sauf le mercredi)
- Relais pour l'emploi : Association intermédiaire pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emplois
- Boutique de Gestion 35 (BGE 35) : aide à la reprise et création d'activité. Permanence 1 mardi /2, sur rendez-vous

<u>TRANSPORT</u>: Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Transport)

- Transport à la Demande (TAD): Fonctionne du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 13h.
- Pass'Jeunes : Desserte du centre aquatique « Les Ondines » de Janzé du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, pour les 12-18 ans

SPORT: Renseignements au 02.99.43.42.60 (secrétariat ouvert le mercredi et vendredi matin)

• Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées

PETITE ENFANCE: Renseignements au 02.99.43.44.16

• **RIPAME**: Lieu d'information sur les modes d'accueil, aide au rôle d'employeur d'une assistante maternelle et animation de matinées d'éveil par des professionnels, dans les espaces jeux du territoire.

Permanence sur rendez-vous le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30. Permanence également assurée aux Halles de Janzé le mercredi de de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

PERMANENCES JURIDIQUES: Renseignements au 02.99.43.64.87

- Avocat: 1er vendredi du mois de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- Notaire: 3ème vendredi du mois, de 14h à 16h, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
- Huissier: 2ème vendredi du mois, 1 mois/2, de 14h à 16h30, sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87

PERMANENCES HABITAT: Renseignements au 02.99.43.64.87 (service Habitat)

- Architecte conseil: Permanence 1 fois par mois. Permanences également dans certaines communes (Janzé, Retiers, Essé, Martigné-Ferchaud, ...). Prendre RDV auprès des mairies concernées.
- Habitat : Conseil sur les aides financières à la rénovation, accompagnement dans les démarches administratives, ...

MAISON MEDICALE DE GARDE A JANZE:

APPELER LE : 02 99 43 44 45 – Centre hospitalier « La Roche Aux Fées » – 4 rue Armand Jouault 35150 JANZE

Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable : Le samedi de 12h à 20h

Le dimanche et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, <u>APPELER LE 15</u> : La nuit en semaine, les week-ends et jours fériés de 20h à 9h

PREVENTION DU SUICIDE association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

MAIRIE

22 rue de Bretagne Tel: 02 99 47 02 85 accueil.mairie@brie.bzh

Site internet: www.brie35.fr

Ouverture au public:

Lundi, mercredi, jeudi, samedi de 9h à 12h Vendredi de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

2 bis rue du Stade Tel : 02 99 47 23 42

Ouverture au public:

Mardi : 16h30 à 18h30 Mercredi : 10h à 12h et 13h à 18h Samedi de 10h à 12h

DÉCHÈTERIE (JANZÉ)

Rue Louis Blériot Tel: 02.99.47.07.52

Horaires d'ouverture:

Lundi: 10h-12h / 14h-18h Mercredi –Vendredi: 9h-12h / 14h-18h Jeudi: 14h-18h Samedi: 9h-12h / 14h – 18h

Rédaction: Commission Communication et Secrétariat de mairie